L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 21 MAI 1889. 62me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 21 MAI 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Vincent & Cie, au local No 129 rue Royale—Le contenu du dit local, comprenant mouchoirs, foulards, cravates, bonneteries, chemises de dessous, dentelles, gremsi's, jouets, bijouterie, installations, etc.

Par B Onorato, en face du sen bureau, No 76 rue Bourbon—Une mule, un buggy, un wagon à ressort, un cheval, une voiture à quatre roues et un jeu de harnais.

L'inauguration de l'Exposition universelle de Paris.

(Extrait du *Journal du Havre* du 7 mai).

L'inauguration de l'Exposition a eu lieu hier, et l'Exposition ne sera pas fermée, ainsi que le bruit en avait été propagé par l'Agence Havas, dont on se rappelle les dépêches à ce sujet,—dépêches qu'elle rectifia, d'ailleurs, promptement, mais avec trop d'application à rendre responsables de cette information les journaux qui n'avaient fait qu'en être victimes.

M. le Président Carnot a procédé, dans l'après-midi, à l'inauguration officielle, et la foule des Parisiens et des étrangers s'étant mieux accueillis et acclamé le chef de l'Etat qu'il avait eu le bon esprit de ne pas grossir l'importance de l'incident de la veille,—le coup de revolver à blanc d'un fou.

On a su gré à M. Carnot d'avoir pris la chose simplement, de n'avoir pas joué au péril théâtrale et déclamatoire, de s'être intéressé au malheureux zouave, auteur de la démonstration regrettable et d'avoir eu pour première préoccupation d'encourager ses secours à la femme et aux enfants du pauvre aliéné qui l'avait pris pour cible innocente.

Cette attitude a été d'autant plus remarquée et approuvée qu'elle contrastait avec celle des membres du cabinet, arrivés bouleversés, haletants à Versailles, rendant compte à mots entrecoupés et d'une voix altérée de l'affaire de la place Beauvau et qui, alors qu'ils auraient dû avoir repris tout leur sang-froid, télégraphiaient dans toutes les directions que le Président de la République venait d'être la victime d'un attentat dont ils se garantient bien de faire connaître les proportions minuscules.

Aussi, les dresseurs de M. Carnot n'ont-elles pas tarité à affirmer

Le cabinet aurait fort de s'imaginer, par exemple, qu'il arrivera à détourner à son profit, la moindre parcelle de cette popularité de bon aloi, juste et méritée.

On oublie volontiers que M. Carnot a témoigné un attachement excessif à la personne et aux idées de M. le président du conseil, mais on ne revient pas sur le sentiment que M. Tirard a trop exploité, pour le bien de la République, la bienveillance et les souvenirs sympathiques qui aveuglent le Président de la République à son égard, paraît-il.

Ces réflexions étaient celles que se faisaient une grande majorité des assistants à l'Exposition d'hier, pendant que M. Tirard prononçait son discours, sous la coupole de l'Exposition, avant M. le Président de la République lui-même.

Nous venons de dire du discours de M. le président du conseil tout ce qu'il y avait à en dire : comme introduction nécessaire à la cérémonie sa concision l'aurait justifié, mais non sa prolixité.

M. le Président de la République a rendu hommage au siècle dont nous atteignons le crépuscule, à la France aussi grande et aussi respectée dans son recueillement qu'elle fut glorieuse dans ses entreprises.

"Notre chère France, a fait remarquer M. Carnot, est digne d'attirer à elle l'élite des peuples. Elle a le droit d'être fière d'elle-même et de célébrer, la tête haute, le centenaire économique comme le centenaire politique de 1789.

"Elle a su se relever, avec une incomparable énergie, après les plus cruelles épreuves, et n'a jamais désespéré de la fortune. Par la bonté foi dans ses engagements par a, et par sa loyauté, elle a inspiré une juste confiance. Elle a trouvé dans ses institutions la force de vivifier le travail, de ranimer l'activité du commerce et de l'industrie, de rendre à l'agricole, l'agriculture atteinte par de redoutables fléaux : l'épargne nationale a reçu la plus admirable impulsion, et jamais il n'est produit plus de généreuses initiatives, plus de recherches passionnées dans toutes les branches de la bienfaisance publique et privée.

"Je le répète avec fierté ; la France poursuit dans le calme et dans la paix son œuvre de progrès, et le siècle laborieux qui s'achève laissera dans son histoire une trace lumineuse..."

Puis, ce fut aux exposants étrangers, qui ont su se passer du patronage officiel de leurs gouvernements :

"L'appel de la France a été entendu, et le concours spontané et indépendant que les peuples se sont empressés de venir apporter à cette manifestation de fraternité internationale vient encore ajouter à la grandeur morale de cette fête.....

"Au nom de la France, je les remercie, eux et leurs collaborateurs. Ils n'ont pas vaincu sans combat : il leur a fallu triompher et du temps et de la matière, et, par-dessus tout, des mauvais vouloirs, persistant à ne pas comprendre que l'Exposition n'est pas une œuvre de parti, mais l'œuvre de la France."

Des hommes de cœur ont pu répondre à la confiance de la République et à tenir fidèlement tous leurs engagements. Après avoir été à la peine, ils ont droit d'être à l'honneur."

M. Carnot, aussitôt après avoir déclaré ouverte l'Exposition de 1889, a continué la visite du Palais.

Cette partie du programme ne méritait pas de retenir particulièrement l'attention, n'était le détail suivant :

M. Carnot s'est arrêté, d'abord à l'exposition russe, où des Russes en costume national formaient la haie.

M. Carnot a félicité le président du Comité d'organisation et lui a serré la main.

A ce moment ont retenti les cris de "Vive la Russie!"

La soirée, d'hier, a été très animée à l'Exposition. Une foule, immense et pleine de gaîté, se pressait notamment sur les quais pour contempler la fête vénitienne donnée sur la Seine depuis la pointe de l'île Saint-Louis jusqu'à l'île de Grenelle, et les très jolis feux d'artifices qui ont éclaté en même temps sur le terre-plein du Pont-Neuf, sur la terrasse des Tuileries et à l'île de Grenelle.

L'ensemble de l'Exposition, la tour Eiffel, le dôme central et tous les jardins étaient brillamment illuminés par des rampes de gaz, des feux électriques et 4,000 flammes de Bengale.

L'embrasement général de la tour Eiffel, au moyen de flammes de Bengale multicolores a été très réussi. Les fontaines lumineuses de la cascade du Trocadéro, de la pièce d'eau située sous la tour Eiffel, ainsi que du jet d'eau du jardin central ont joué jusqu'à une heure très avancée.

Outre les illuminations des édifices publics, de nombreux établissements privés et une foule de maisons particulières étaient brillamment illuminés.

Les projections électriques lancées du haut de la tour Eiffel sur tout Paris ont produit un grand effet.

Partout on a constaté un ordre parfait et un grand enthousiasme. Aucun incident n'est signalé.

La fête du Centenaire était belle.

La fête de l'Exposition a été magnifique.

L'Exposition est un splendide succès ;

il n'y a pas de réclame à lui faire ; il n'y a qu'à passer, en constatant que les organes étrangers, toujours assez jaloux de Paris et de la France, s'inclinent franchement devant les apothéoses de la grande exhibition du Champ-de-Mars.

Le nombre de tickets recueillis pendant la journée d'hier aux guichets de l'Exposition, a été, comme entrées payantes, de

Tickets du Crédit foncier	230,914
Tickets du Trésor	2,070
Ensemble	233,884

Soit, à raison de 3 tickets par personne, donne 111,295 personnes.

Le chiffres des entrées officielles à l'aide d'invitations, de cartes permanentes, de jetons de service, etc., n'a pu être établi encore.

En 1878, lors de l'ouverture de l'Exposition, il n'y avait en que :

Cartes d'invitation	54,537
Tickets	11,125
Entrées gratuites	4,820
Total	70,482

Chaque année accroît la popularité du Pectoral-Cerise d'Ayer. Recommandé pour toutes les affections des poumons.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 18 mai :

La longue période de sécheresse que nous traversons au début de la saison qui est généralement celle de l'activité dans les champs—celle, pourrions nous dire, où se jettent les bases des récoltes, sera des plus funestes à l'industrie agricole : si elle se prolonge plus longtemps. Voilà plus d'un mois qu'il n'est tombé une pluie assez forte pour tremper le sol, qui s'est graduellement desséché sous les rayons ardents du soleil. A cela, s'est ajouté, par instants, un refroidissement de température qui a contribué à retarder encore les récoltes déjà si arriérées. Le résultat de ces combinaisons déplorables a été d'arrêter le cours de la végétation, d'empêcher les semences de se faire ou de lever quand elles ont été faites.

Les souches de cannes, qui pouvent mieux résister au sec, profitent généralement bien quoique trop longtemps peut-être, mais les plants ne se décident point à sortir de terre malgré l'avancement de la saison. Nous sommes à une saison où parfois la canne n'a plus besoin de culture, et elle n'est pas encore sortie de terre.

Le riz irrigué cotensement et péniblement, ne fait pas de progrès ; l'eau du fleuve ne lui suffit point et la pluie est indispensable à sa croissance. Au prix où se vend cette denrée actuellement, avec les frais qui s'imposent cette année à sa culture, il ne faut pas en attendre de bien gros bénéfices.

Le maïs ne promet rien ; les vers ont mangé le premier planté, et la sécheresse menace de détruire le reste.

Les plantes potagères souffrent considérablement, et les jardins, qui devraient être pleins de légumes, n'ont rien.

Les citernes tarissent et les puits aussi, et il faut avoir recours au Mississippi, qui ne se vide jamais lui, pour sa provision d'eau.

—Comme on peut le voir dans nos colonnes, les propriétaires fonciers du district d'égout de la pointe du Bonnet Carré—district dont les limites s'étendent de la ligne de division avec St-Charles jusqu'à la ligne inférieure de la propriété de M. A. Vignes—seront consultés, par voie d'élection, le mardi 11 juin, sur la question de savoir si une taxe spéciale de 15 mills à la piastre sera ou ne sera pas prélevée pour subvenir aux frais d'égout du dit district. A cette élection, aux termes de l'acte No 107 de 1888, les propriétaires de terres seuls pourront prendre part, et il faudra une majorité en nombre et en valeur, pour décider la question. Un article du *Times-Démocrat* a jeté un doute dans l'esprit des commissaires du district, en insinuant qu'aux élections pour prélever une taxe les mineurs, les veuves et les citoyens non naturalisés, fussent-ils riches à millions, ne peuvent participer directement ni par l'intermédiaire d'un représentant. Les propriétaires qui ont les qualifications d'électeurs seraient donc seuls admis à voter, d'après notre confrère. Cependant la loi de 1888 dit que pour prélever une taxe d'égout il faut la soumettre au vote des propriétaires de terres de chaque district respectif, et qu'il faudra les deux tiers en valeur et en nombre de *tous* ces propriétaires pour décider si elle doit être prélevée.

Dans le cas actuel, si les femmes ne pouvaient voter ni se faire remplacer, une élection serait complètement impossible par le fait qu'une majorité des propriétés du district de la pointe du Bonnet Carré ne serait pas représentée et il deviendrait, par ce fait, impossible d'avoir les deux tiers de la valeur des propriétés en faveur d'une taxe.

—Mardi matin, est décédée, sur la rive gauche, Mme veuve James Ketine, née Elvina Madère et âgée d'environ 62 ans. La défunte n'a fait que peu de maladie avant sa mort, qui a été une surprise pour ses voisins. Une foule de parents et d'amis a suivi ses restes au cimetière St Pierre mercredi.

Jeudi matin, aussi, sur la rive gauche, est décédé M. Joseph Daron, résidant de la Nouvelle-Orléans et âgé d'environ 40 ans. Il souffrait depuis longtemps.

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St-Jacques, du 18 mai :

La terre a soif, bien soif, par ce temps d'une sécheresse persistante où les rayons du soleil sont de feu ; le riz devient souffreteux et menace de donner des résultats peu satisfaisants.

Comme les planteurs ont déjà fait de grandes dépenses, il leur est impossible d'abandonner, et devant ce Jack pot énorme, où chacun a mis du sien, on ne veut pas passer et l'on se laisse entraîner par l'espoir de la réussite.

Les pompes fonctionnent jour et nuit, et pendant quatre-vingt dix jours, c'est à dire pendant toute la saison, les planteurs devront avoir recours à ce moyen dispendieux d'abreuver leurs rizières.

D'année en année les pompes ayant une force suffisante pour irriguer les champs tant que le fleuve conserve un certain niveau sont remplacées par de plus fortes. De cette façon les nombreuses difficultés disparaissent de plus en plus et bientôt chacun aura les moyens et les pompes d'une suffisante capacité pour combattre avec avantage les contrariétés qu'occasionnent les ouvrages du fleuve.

—Décédé, samedi, 12 mai, *Eloi Hébert*, à l'âge de.... ans.

Ses funérailles ont eu lieu, dimanche, à l'Eglise St-Jacques.

La Sentinelle, Rayne, paroisse Acadie, du 18 mai :

La récolte de pommes de terre a complètement manqué, à cause de la trop longue sécheresse.

—Notre conseil municipal actuel, dont le terme expire en juillet, a beaucoup contribué à faire progresser notre localité. Nos rues sont en meilleur état que jamais. Les places publiques sont bien entretenues, entourées d'élégantes barrières; une école pour les garçons, une école pour les filles ont été construites ; elles ont coûté $2000. Elles sont très bien situées sur un bel emplacement. Bien d'autres améliorations ont été faites.

Nous espérons que Rayne continuera à suivre, sans broncher, la même voie du progrès. Nous avons foi dans le choix de nos concitoyens pour le prochain conseil.

Nous apprenons que Rayne a fait des arrangements avec M. Ozémé Graham pour améliorer le chemin qui, à partir du pont situé au sud, conduit dans notre localité. A la bonne heure. Voilà des travaux qui sont dignes d'occuper l'attention publique, surtout au moment de l'année où nous nous trouvons.

Il est temps aussi que l'on s'occupe du chemin qui mène à Crowley. Il est encombré, à certains endroits, d'obstructions ; il faut les faire disparaître. Nous en comprendrons le prix, quand arrivera le moment de faire la récolte du riz.

—On nous écrit, de Lafayette :

Nous avons une plus belle perspective que jamais, pour nos récoltes. Nos fermiers ont fini de travailler le maïs ; ils s'occupent maintenant du coton, mais il nous faudrait de la pluie d'autant plus, que nos fermiers sont très embarrassés pour semer leur riz, tant le terrain est dur. Espérons que le ciel viendra à notre secours.

M. Ford Hoffpauir a acheté une charrue pour les chemins, des appareils pour les aplanir, pour creuser les fossés. Avec ces instruments, nous comptons avoir de bonnes routes.

—La plupart de nos planteurs sèment leur riz ; ils font du mieux qu'ils peuvent.

—Voilà plusieurs années que nos fermiers plantent quelques cannes, afin de faire du sirop pour leur consommation. Ils roulent avec une machine à cheval et perdent beaucoup de sirop, qui reste dans la canne, à la suite d'une extraction imparfaite.

D'après nos observations, il est évident que la canne peut être un des meilleurs produits de notre pays. Elle pousse au moins aussi bien que le riz, mais comparez le rapport d'un acre de cannes avec le bénéfice d'un acre de riz. Ce simple rapprochement devrait nous déterminer à nous livrer, en grand, à cette culture. Il est vrai que nous n'avons pas de marché sur place. Nous ne l'aurons qu'en établissant une usine centrale, qui s'emparera de toutes les cannes des environs, pour les travailler. Du jour où il s'élèvera au milieu de nous un établissement de ce genre, chaque fermier pourra produire plusieurs boucaute de sucre, chaque année. Cette culture ne fait obstacle à aucune autre ; elle augmenterait singulièrement nos revenus, et la sucrerie ou raffinerie centrale serait sûre de faire de bonnes affaires.

Nous recommandons ces réflexions à la considération de nos planteurs. Il est évident que, étant donnée la facilité avec laquelle la canne pousse dans nos champs, dans nos prairies, une usine centrale réussirait complètement à Rayne.

Le journal "L'Abeille de la Nlle-Orléans" est mis gratuitement à la disposition des visiteurs de l'Exposition Universelle de 1889 à Paris, au bureau des Renseignements Commerciaux, à la Section des Colonies françaises, Esplanade des Invalides.

LA PRESSE ÉTRANGÈRE ET L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.—Les journaux de Paris, du 9 mai, nous apportent les dépêches suivantes :

Berlin, 7 mai.

On lit dans la revue politique de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* :

"L'Exposition ouverte hier à Paris reflète au second plan, non seulement le général Boulanger, mais toutes les questions politiques. Tout étranger trouvera, d'ailleurs, qu'il n'y a pas là une grande perte. La France qui travaille est actuellement mieux considérée par les peuples que la France qui fait de la politique. Personne n'en voudra aux Français de ce que l'Exposition, qui a de si nombreux avantages, serve à un but politique et fournisse l'occasion de relever le prestige de l'Etat.

"D'ailleurs, à beaucoup de points de vue la grandeur politique et le développement industriel et commercial se montrent étroitement unis."

Saint-Pétersbourg, 7 mai.

L'allocution de l'évêque de Versailles a produit une impression favorable sur la presse russe. Les *Novosti* disent que l'Eglise catholique reconnaît dans le gouvernement actuel une force avec laquelle elle doit compter.

Valence, 7 mai.

Un comité de républicains de toutes nuances a rendu visite hier au consul de France, pour le féliciter à l'occasion de l'anniversaire de la réunion des Etats généraux et de l'inauguration de l'Exposition.

Le consul et les membres du comité ont affirmé, dans les paroles qu'ils ont échangées, les sympathies réciproques de la France et de l'Espagne.

Un autre comité, formé des républicains des environs et de la province de Valence, a organisé un banquet pour fêter l'anniversaire de la Révolution française.

Barcelone, 7 mai.

La colonie française avait organisé un banquet pour célébrer le Centenaire de 1789. De nombreux drapeaux français flottent dans les rues.

Des télégrammes exprimant les sentiments patriotiques de la colonie ont été adressés à M. Carnot.

Athènes, 8 mai.

Les journaux helléniques continuent de faire l'éloge de la France et d'exprimer leurs sympathies pour la nation française.

Ils constatent avec satisfaction le succès de l'Exposition de Paris, en dépit de l'hostilité de la plupart des souverains. Ils félicitent la Grèce d'avoir pris part officiellement à cette grande œuvre.

ALLEMAGNE ET SUISSE.—L'INCIDENT WOLHGEMUTH-LUTZ.—L'incident entre la Suisse et l'Allemagne provoque d'assez aigres observations de la part du gouvernement allemand.

Mais la Confédération helvétique "qui—fait observer un organe français—a à sa disposition un effectif militaire de 470,000 hommes, et qui sait pouvoir compter en Europe sur divers bons offices, ne se laisse imposer ni par la grosse voix de l'administration de Berlin, ni par les menaces des reptiles de M. de Bismarck.

"Elle riposte, en rendant publics les actes et le but assignés par son gouvernement au policier allemand Wolhgemuth.

"Dès le mois de mars, Wolhgemuth a embauché Lutz comme agent provocateur et lui a remis de l'argent. Dans une correspondance ultérieure, il lui fixait un traitement de 200 marcs par mois, lui recommandant de provoquer, *sans scrupule*, une agitation sourde, non-seulement contre l'Alsace-Lorraine, mais encore contre la Suisse et contre le grand duché de Bade. Il a donc ainsi commis des actes contraires au droit des gens, actes punissables, conformément à l'article 93 du Code pénal fédéral.

"Ainsi, les agissements du gouvernement de Berlin sont menaçants pour tout le monde. Ils visent la France, c'est entendu, c'est de principe ; ils atteignent la Russie, dans la personne de son souverain, c'est connu également ; mais ils visent aussi les Etats allemands eux-mêmes, Bade, par exemple, que l'on croyait à l'abri de pareille mésaventure, le grand-duc ayant pour femme une fille de l'empereur Guillaume, une tante de l'empereur actuel."

CÉLÉBRATION D'UN DOUBLE ANNIVERSAIRE, EN ITALIE.—Le Cercle radical de Rome a célébré, par un banquet de cent cinquante couverts, le double anniversaire qui tombait le 5 mai : le départ des Mille qui, à pareil jour de 1859, sortirent de Quarto, et la réunion des Etats généraux de France en 1789. Un grand nombre d'associations de vétérans—et plus spécialement de vétérans de l'armée des Vosges—étaient représentées.

Menotti Garibaldi, au milieu des applaudissements de ses auditeurs, a prononcé une chaleureuse allocution dans laquelle il a dit que la "France a toujours été le phare de la civilisation, et que, par son Exposition, elle montre brillamment au monde qu'elles sont la fécondité et la virtualité de la paix."

Pianciani, de son côté, a bu à la démocratie "source de tout progrès civil et moral, tombeau de la théocratie et de la tyrannie ; à la démocratie, dont la Révolution française a été le plus éclatant triomphe." Avant de se séparer, ces amis de la France ont envoyé à M. Carnot un télégramme de sympathie "à la nation qui a proclamé les Droits de l'homme."

UN MENU COMME ON N'EN RENCONTRE PAS.—Voici un menu que l'on ne rencontre pas sur les tables les mieux servies !

Le prince Chung a offert dernièrement un banquet aux représentants des puissances étrangères au Tsung-li-Yamen.

Le dîner se composait ainsi :

Potage aux nids d'hirondelles. Pain étranger.—Pois verts sauce vinaigre.

Compote de pommes.—Potage au poulet avec ailerons de requin.

Concombres frais.—Compote de poires et petits gâteaux jaunes.—Hua-ti-yu en gelée.

Jambon braisé au miel.—Cresson au vinaigre.—Pommes sauvages en gelée. Bourgeon de bambou aux patates.

Cochon de lait rôti.—Haricots verts au vinaigre.—Crème aux amandes.—Vins.

Nulle autre préparation ne répond aux besoins d'un système affaibli, comme la Salsaparille d'Ayer.

UNE MINE D'OR EN FRANCE.—Un habitant de la commune de Gravières—M. Noël—vient de faire une importante découverte.

Occupé dans une de ses propriétés, il aperçut un gros caillou qui sortait de terre, et n'avait ni la couleur, ni la forme des autres pierres.

Après l'avoir examiné, il le frappa contre un rocher et s'aperçut qu'il rendait un son métallique. N'ayant pu se rendre compte de la valeur de ce trouvaille, il l'emporta et la présenta à un orfèvre de Vaux, qui reconnut aussitôt que le caillou n'était autre qu'un lingot d'or, à l'état natif, enfin une pépite pesant plus de 500 grammes. Par suite, le bijoutier en offrit sur-le-champ 1,500 francs.

L'émotion produite par cette découverte est grande parmi les habitants des communes voisines ; ils entrevoient déjà une richesse future dans les flancs de leur montagne.

Beaucoup sont déjà à l'œuvre, et le bruit court qu'un chercheur d'or a rapporté, dans un sac, plus d'un kilog. de minerai semblable au morceau d'or natif trouvé par M. Noël.

L'EFFECTIF DES OFFICIERS FRANÇAIS.

L'effectif des officiers français, pour l'année présente, est ainsi composé :

Infanterie : 188 colonels, 190 lieutenants-colonels, 1069 chefs de bataillon, 4097 capitaines, 3403 lieutenants, 2464 sous-lieutenants.

Cavalerie : 85 colonels, 87 lieutenants-colonels, 289 chefs d'escadron, 1074 capitaines, 951 lieutenants, 916 sous-lieutenants.

Artillerie : 77 colonels, 77 lieutenants-colonels, 313 chefs d'escadrons, 1424 capitaines, 1051 lieutenants, 430 sous-lieutenants.

Génie : 37 colonels, 37 lieutenants-colonels, 148 chefs de bataillons, 481 capitaines, 180 lieutenants, 63 sous-lieutenants.

Ainsi, l'infanterie compte 11,4491 officiers, la cavalerie, 3042 ; l'artillerie, 3362 ; le génie, 946.—Total : 19,201 officiers combattants.

LE CABLE-AMARRE PAGAN.—On a fait, récemment, en France, les expériences du câble-amarre Pagan, inventé pour arrêter, instantanément, les navires en marche, même lancés à grande vitesse, ce qui éviterait à l'avenir toute espèce de collision.

Deux, remorqueurs de la Compagnie Havre-Paris-Lyon ont été lancés, à toute vitesse, à la rencontre l'un de l'autre, et, au moment de s'aborder, ont été arrêtés instantanément, ou plutôt cloués sur place, par le frein Pagan. L'expérience a été renouvelée six fois en trente minutes, et elle a réussi chaque fois.

Ces expériences ont été très bien faites ; reste à savoir si ce câble-amarre pourrait être utilisé par les gros navires.

L'ARMÉE SUISSE. — Le département militaire fédéral vient de publier le tableau de l'effectif de l'armée suisse.

Elite, 125,570 hommes ; landwehr, 80,715 ; landsturm, 262,766 hommes, ce qui fait un total de 469,051 hommes.

Voilà un chiffre imposant pour la défense de la neutralité suisse.

CALLAC—Décédé hier, le 20 mai, à 10 heures du matin, JOSEPH CALLAC, à l'âge de 3 mois et 20 jours, fils de P. B. Callac et de Marguerite Mendel. L'enterrement aura lieu ce matin à 11 heures, de chez ses parents, ancienne Douzième et Short, Carrollton. Les amis et connaissances des familles Callac et Mendel sont priés d'y assister.

KUNTZ—Décédée lundi matin, à 6 heures, à l'âge de 19 ans et 4 mois, ALICE ROUEDE, épouse de Louis Kuntz, Jr, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à son funérailles qui auront lieu ce mardi 21 mai, à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de la maison mortuaire, au coin des rues Union et St Claude.

CAVANAC.—Décédé hier, à une heure moins un quart de l'après-midi, à l'âge de 52 ans, CHAS.—CAVANAC, natif de Philadelphie, Penn., et résidant à la Nouvelle-Orléans depuis 32 ans. Les amis et connaissances de sa famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures. Le convoi partira de la dernière demeure du défunt, rue Bienville, 304, entre Johnson et Galvez.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est donnée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Forget, seul agent, 150 rue Royale entre St Pierre et Toulouse.

Chambres garnies au No 40 rue Dauphine.

21 mars—

Avis.

Messieurs les annonceurs sont prévenus que le "Franco-Louisianais" est seul autorisé par le Comité du Centenaire français à faire paraître une édition spéciale illustrée pour la fête du 14 juillet 1889.

A. M. ESCUDIER,
Président du comité de publication et d'impression.

21 mai—6f

Avis.

Durant la maladie de M. E. A. Peyroux ses clients sont priés de s'adresser à Edgar Grima, notaire public, rue Carondelet No 14, qu'il a chargé de le représenter. 21mai—3fPP

RAPPORT SUR L'ETAT DE SITUATION DE LA

New Orleans National Bank

A LA NOUVELLE-ORLÉANS,

Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le 13 mai, 1889.

ACTIF :

Prêts et escomptes		$1,004,091 38
Surtirages, garantis et non garantis		105,794 00
Bons des E.-U., pour garantir la circulation		50,000 00
Bons des E.-U., pour garantir les dépôts		200,000 00
Bons des E.-U. en la possession de la Banque		1,550 00
Autres actions, bons et hypothèques		789,465 00
Dû par agents approuvés de réserve		255,678 80
Dû par d'autres banques nationales		879,142 59
Dû par banques d'Etat et banquiers		31,375 80
Propriétés foncières, meubles et accessoires		95,016 53
Dépenses courantes et taxes payées		29,275 72
Primes payées		47,579 18
Chèques et autres items comptant	$4,117 07	
Echanges du Clearing House	147,237 45	
Billets d'autres banques	56,792 00	
Circulation fractionnaire (comprenant les nickels)	220 95	
Espèces, comprenant les certificats d'or du Trésor	378,455 00	
Billets Legal tender	240 000 00	
		821,822 37
Fonds de rachat avec le Trésorier des E.-U., 5 pour cent de circulation		2,250 00
Total		$4,825,441 32

PASSIF.

Fonds capital payé		$200,000 00
Fonds de surplus		550,000 00
Profits non divisés		118,187 75
Billets de banques nationales en circulation		34,500 00
Dépôts individuels à retirer contre chèques	$3,327,648 64	
Certificats de dépôts sur demande	52,269 11	
Chèques certifiés	3,115 00	
Chèques de caissier émis	22,000 00	
Dépôts des E.-U.	223,497 42	
Dû à d'autres banques nationales	132,036 13	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	161,272 28	3,922,753 57
Total		$4,825,441 32

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ss.

Moi, WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle Orléans, jé déclare solennellement nous serment que l'exposé ci-dessus est vrai au mieux de ma connaissance.

WILLIAM PALFREY, Caissier.

Fait sous serment pardevant moi, ce 13me jour de mai 1889.

GEO. W. CHRISTY, Notaire.

Correct, Attesté par :
ROBT. MAXWELL,
GEAS. CHAFFE,
A. BALDWIN,
Directeurs.

21mai—1f

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsaparille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local ; et jusqu'à ce que la Salsaparille d'Ayer eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur du Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsaparille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait souvent de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsaparille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass. "La Salsaparille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulageait jusqu'à ce que je prisse de la Salsaparille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belan, de No. 21 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsaparille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsaparille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs de maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1 ; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages élégants doubles et simples

—ET—

Magnifiques terrains pour bâtir,

Coin S. E. des rues Laurel et Toledano, près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Mme Magdalena Bernard.

No 20,897—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur—Successeur de C. E. Girardey & Co—Bureau, No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 juin 1889, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre émané de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté du 18 mai 1889, et rendu dans la succession ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, savoir :

1. **Le joli cottage simple** No 92 rue Toledano, construit sur un certain lot de terre situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Toledano, Laurel, Annunciation et Louisiana avenue, désigné par la lettre C sur un plan dressé par D. M. Brosnan, député-voyer de la ville, daté du 2 mai 1889. Le dit lot forme l'encoignure des rues Toledano et Laurel, et mesure conformément audit plan, mesure américaine, 25 pieds 10 pouces de face à la rue Toledano, la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur et face à la rue Laurel de 115 pieds entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant un cottage à un étage contenant quatre chambres, citerne, etc.

2° **Le cottage double, No 94 Toledano,** No 268 rue Laurel, sur un certain lot de terre situé dans le même district et fait que la propriété précédemment décrite, désigné par la lettre "D" sur le plan ci-dessus mentionné. Le dit lot est connu, tel qu'il est ci-dessus décrit sur la ligne du fond et mesure conformément au dit plan, mesure américaine, 45 pieds de face à la rue Laurel et même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 88 pieds et 10 pouces entre lignes égales et parallèles. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent, comprenant un cottage double à un étage et mansarde, contenant trois chambres de chaque côté, citernes, etc.

3° **Un certain lot de terre,** contigu et situé dans les mêmes district et ville que la propriété précédemment décrite, désigné par la lettre "B" sur le plan ci-dessus mentionné, et mesurant conformément au dit plan, mesure américaine, 33 pieds de face à la rue Toledano et même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de 115 pieds entre lignes égales et parallèles.

Cette propriété est située sur la ligne divisant le Cantième et le Sixième district, près du Marché de la rue Neuvième, et d'un centre d'affaires. Près des écoles, des églises et de plusieurs lignes de chemins de fer. Juste ce qu'il faut à des personnes avec des moyens limités comme un placement sûr et profitable.

Termes et conditions—Comptant et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1889 en sus du prix de l'adjudication ; 10 pour comptant du prix d'achat sera requis au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

21 mai—21, 25—juin 1, 8, 15, 22

BEQUILLES.

BAS ÉLASTIQUES.

Sonlliens abdominaux, Bandages herniaires. Ses pesantes, appuis pour les épaules, etc, dans tous les genres et dans tous les prix.

A. MCDERMOTT,
200 St-Charles, entre Julie et St-Joseph.

31 mai—1 an

Mme Geo. MANTILLA,
DE PARIS,
ROBES ET MANTEAUX.
Spécialité de broderies

Pour garnitures Travaux exécutés à des prix d'une extrême modicité.

114 rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.

12 mai—1m—Dim., Mar., Je.

Hôtel de l'Europe à Biloxi,

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés. L'hôtel sera ouvert toute la saison. 26 av—2m

M. GUILLAUME MOTHE

Successor de Eugène Braquet,

Entrepreneur de Pompes Funèbres

COIN BOURBON ET ST-LOUIS.

☎Ave— TéléPhone 710.

AVIS.

J